

Membres titulaires présents :

Mesdames IDIER Chantal (Maire de Angeduc), BOUCHER PILARD Maryse (Vice-Présidente - conseillère municipale Baignes), DELPECH DE MONTGOLFIER Anne (Conseillère municipale Barbezieux), LELIEVRE Dominique (conseillère municipale Barbezieux), GARD Patricia (Conseillère municipale Barbezieux), GOUFFRANT Marie-Hélène (Maire de Chillac), GRENOT Marie-Pierre (Vice-Présidente – 2^{ème} adjointe Coteaux du Blanzacais), LAGARDE Isabelle (1^{ère} adjointe Oriolles), BELLOT Marie-Claude (1^{ère} adjointe Reignac), MONNEREAU Françoise (Maire de Saint-Médard).

Messieurs BAUDET Pierre (4^{ème} adjoint Baignes), MEURAILLON André (Maire Barbezieux), CHAUVIN Thierry (Conseiller municipal Barbezieux), DELATTE Benoît (4^{ème} adjoint Barbezieux), BUZARD Laurent (Conseiller municipal Barbezieux), CHATELLIER Dominique (Vice-Président – Maire de Barret), PROVOST Jean-Jacques (4^{ème} adjoint Barret), JOLLY Patrick (Maire de Bors de Baignes), MAUDET Didier (Maire de Brossac), TUTARD Christophe (Maire de Challignac), SAUMON Gérard (Maire de Champagne-Vigny), MARRAUD Jean-Luc (Vice-Président – Maire Chantillac), MAUGET Bernard (1^{er} adjoint Coteaux-du-Blanzacais), MASSE Bernard (1^{er} adjoint Etriac), RAVAIL Pierre (Maire de Guimps), BONNAUD Pascal (Maire de Lachaise), CHABOT Jacques (Président – 1^{er} adjoint Ladiville), BERGEON Frédéric (Maire de Montmérac), MOUCHEBOEUF Michel (Conseiller municipal Montmérac), de CASTELBAJAC Dominique (Vice-Président – Maire de Passirac), MONTENON Thierry (Maire de Pérignac), DEAU Loïc (Vice-Président – 4^{ème} adjoint Reignac), HUNEAU Patrick (Maire de Saint-Aulais), GERVAIS Philippe (Maire de Saint-Bonnet), DUBROCA Allain (Maire de Saint Palais du Né), GOHIN Christian (Maire de Sainte Souline), NAU Jean-Louis (Maire de Salles de barbezieux), DECELLE Guy (Maire de Val des Vignes), BARBOT Jean-Pierre (Vice-Président – 2^{ème} adjoint Val des Vignes).

Membres suppléants présents :

Mesdames IMBERT Pascale (1^{ère} adjointe Berneuil), Madame SOULARD Annick (1^{ère} adjointe Brossac), MARTINEAU Françoise (1^{ère} adjointe de Saint-Félix).

BOUTIN Christian (1^{er} adjoint Condéon), GUILLON Jean-Jacques (1^{er} adjoint Guimps), PETIT Bernard (2^{ème} adjoint Oriolles), ROBIN Eric (1^{er} adjoint Saint-Bonnet), FAURE Jean-Marie (1^{er} adjoint Sainte-Souline), VARENNE Michel (1^{er} adjoint de salles de barbezieux), LE FLOCH Gilles (2^{ème} adjoint).

Étaient excusés :

Mesdames SWISTEK Florence (3^{ème} adjointe Barbezieux), AUTHIER-FORT Claire (Conseillère municipale Barbezieux), GARNEAU Janine (1^{ère} adjointe Chillac), AUBRIT Marie-Claire (Maire de Saint-Félix),

Messieurs GIRARD Guy (1^{er} adjoint Angeduc), DELETOILE Gérard (Maire Baignes), BOBE Philippe (Conseiller municipal Barbezieux), MAURICE Jacky (Maire de Bécheresse), ELION Jean-Pierre (Maire de Brie sous Barbezieux), CHAPUZET Jean-Paul (1^{er} adjoint Brie sous Barbezieux), MONNET Lionel (3^{ème} adjoint Val des Vignes), VERGNION Philippe (1^{er} adjoint de Val des Vignes).

Assistaient à la séance :

Mesdames BORDIER Ophélie (coordinatrice enfance-jeunesse) et DUBUC Stéphanie (responsable finances)

Monsieur MONTÉZIN François (Directeur Général des Services).

Monsieur Jean-Louis NAU, Maire de Salles de Barbezieux, souhaite la bienvenue aux conseillers communautaires. Il invite les membres de l'assemblée à partager un apéritif à l'issue de la séance avec quelques-uns de ses adjoints et conseillers municipaux.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur André MEURAILLON se propose en tant que secrétaire de séance.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 14 février 2019.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Décisions du Président.

Monsieur le Président présente les décisions qui ont été prises du 19 janvier au 8 mars 2019.

Marchés publics passés en procédure adaptée.

Monsieur le Président présente les marchés publics passés en procédure adaptée.

Approbation des comptes de gestion du receveur et des comptes administratifs

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur BENJELLOUN TOUIMI Tarik, trésorier de la collectivité pour faire la présentation des comptes de gestion et comptes administratifs 2018.

Il précise que le budget général comprend également cette année le budget scolaire et culture.

Les résultats définitifs sont les suivants :

- 1 Budget général
 - Fonctionnement : + 1 052 235,73 €
 - Investissement : +14 740,95 €

- 2 Budget économie
 - Fonctionnement : -16 112,59 €
 - Investissement : -38 395,52 €

- 3 Budget zone
 - Fonctionnement : -45 384,28 €
 - Investissement : +267 579,32 €

- 4 Budget logement
 - Fonctionnement : +32 841,72 €
 - Investissement : -8 437,44 €

- 5 Budget voirie
 - Fonctionnement : 0 €
 - Investissement : +8 954,33 €

- 6 Budget assainissement non collectif
 - Fonctionnement : +58 262,25 €
 - Investissement : +43 299.14 €

Monsieur le Président quitte la salle et Monsieur Guy DECELLE, doyen de l'assemblée, fait procéder au vote de la délibération.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Fixation du taux de cotisation Foncière Economique 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Fixation du taux de Taxe d'Habitation 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Fixation du taux de Taxe sur le Foncier Bâti 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Fixation du taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Fixation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Le président propose une baisse du taux de la taxe TEOM à 13.67 % pour l'année 2019.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Présentation du budget primitif 2019 et des budgets annexes

Monsieur le Président présente la délibération.

- 1 Budget général
 - Fonctionnement : 13 368 773 €
 - Investissement : 2 544 166 €

- 2 Budget économie
 - Fonctionnement : 307 876 €
 - Investissement : 139 655 €

- 3 Budget zone
 - Fonctionnement : 1 441 412 €
 - Investissement : 1 296 007 €

- 4 Budget logement
 - Fonctionnement : 46 605 €
 - Investissement : 32 958 €

- 5 Budget voirie
 - Fonctionnement : 22 360 €
 - Investissement : 1 000 000 €

- 6 Budget assainissement non collectif
 - Fonctionnement : 168 263 €
 - Investissement : 50 000 €

Monsieur le président conclut sa présentation des budgets 2019 en faisant le constat d'aucune nouveauté dans ce budget mais une stabilité de celui-ci.
L'effet du transfert du conservatoire commence à se sentir mais par contre ce qui est intéressant c'est que les nouvelles politiques mises en places depuis 3-4 ans sont financées sans augmentation des impôts.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) pour l'opération du groupe scolaire de Brossac

Monsieur le Président présente la délibération. Il précise que les montants d'autorisation du programme ne change pas, qu'il s'agit simplement de modifier les crédits de paiement et de les décaler sur les années suivantes.

Monsieur le président rend compte à ses collègues d'une réunion sur l'évolution du contrat de ruralité avec Madame la ministre Jacqueline GOURAULT à qui il a été remis un dossier concernant notre territoire en l'invitant à venir le découvrir.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Montant des charges liées au fonctionnement du service commun d'Autorisation du Droit des Sols et du service commun Ressources Humaines pour les communes concernées : part variable des attributions de Compensation (AC)

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Réengagement de la Communauté de Communes LTD/4B dans le Contrat Local de Santé 2019 – 2022 du Pays Sud Charente

Monsieur le Président présente la délibération.

Monsieur Jean-Marie Faure invite ses collègues à participer aux réunions organisées pour l'écriture des fiches action de ce contrat local de santé, en effet il regrette un manque de participation.

Isabelle Lagarde rappelle l'engagement du département face à la problématique de désertification médicale en installant 2 centres de santé en Charente pour salarier des médecins en fin de carrière ou pour favoriser l'installation sur le territoire de jeunes médecins notamment les femmes. L'objectif est de salarier 10 médecins de façon progressive d'ici 2021, (4 en 2019, 4 en 2020 et 2 en 2021).

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs

Madame la Vice-Présidente en charge du personnel présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Voirie communale : travaux complémentaires 2019

Monsieur le Vice-Président en charge du service aux communes présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Avenant aux conventions de gestion des piscines communautaires – modification de la tarification des entrées

Monsieur le Président présente la délibération.

Monsieur Boutin demande quand sont programmées les ouvertures des piscines.

Monsieur le Président, après avoir consulté ses collègues lui répond que Barbezieux ouvrira le samedi 1^{er} juin et Baignes le 4 juin pour les scolaires et le 2 juillet au public.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Budget prévisionnel de la programmation culturelle 2019 et sollicitation des subventions

Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du patrimoine, du tourisme et de la communication présente la délibération.

Monsieur Gohin demande combien il y aura cette année de soirée des jeudis de l'été.

Madame Grenot lui répond que la première date sera le 18 juillet, s'en suivront 5 soirées, pour se terminer le jeudi 15 août.

Monsieur Delatte s'interroge sur la véracité des totaux du budget prévisionnel.

Madame Grenot lui explique qu'elle vérifiera auprès de France Cléret dès le lendemain et qu'à priori il y aurait effectivement une erreur. Si tel est le cas l'erreur sera corrigée avant transmission de la délibération en préfecture.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Modification du droit de préemption urbain de la commune de Montmérac

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement présente la délibération.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Vente de la parcelle F1167 dite lot 7 de la zone d'activité de Plaisance à Barbezieux St Hilaire à M. Fontenoy ou son représentant.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie présente la délibération.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Vente des 9 parcelles constitutives du lot 3 de la zone d'activité Les Rivaux à Barret à M. Charlois ou son représentant.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie présente la délibération.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Tarifification des terrains à vocation économique de Jurignac – Val des Vignes – Tranche 3 de la Zone Porte du Sud Charente

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie présente la délibération.

Monsieur Delatte demande si le prix de revient est connu.

Monsieur Meuraillon, lui explique que le prix de vente est bien au-dessus du prix de revient, que des précisions seront données lors de la prochaine délibération de vente sur cette zone.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Vente de la parcelle A 0672 sise Zone Porte du Sud Charente à Jurignac, Val des Vignes à M. Phelippeau ou son représentant

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie présente la délibération.

Monsieur Gohin demande quelle est l'entreprise qui va s'installer et quelle sera son activité.

Monsieur Meurailon lui répond qu'il s'agit d'une entreprise de transport de la marque MAN.

Monsieur le président ajoute qu'il y a déjà des promesses d'achat sur les terrains disponibles, et que les services cherchent d'autres terrains.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Questions diverses

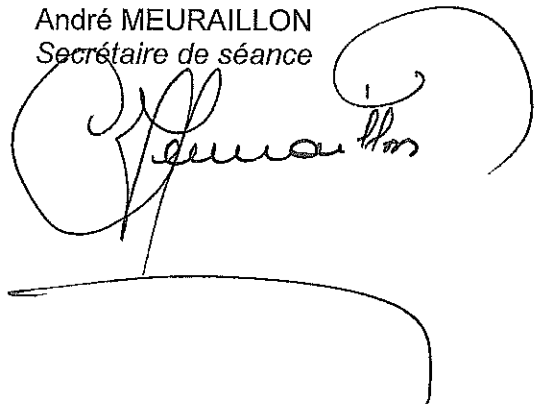
Monsieur le Président présente l'agenda.

Monsieur le président tient à remercier l'ensemble des élus pour le vote de ce budget, mais aussi l'ensemble des services qui ont œuvré pour la préparation de ce budget.

Aucune question diverse n'étant abordée, Monsieur le Président lève la séance.

Fin de la séance à 21h30.

André MEURAILLON
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Meurailon', is written over the typed name and title. The signature is stylized and includes a large, sweeping flourish that extends to the right and then curves back down.

